

L'équilibre des finances publiques au Canada



Février 2000



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

Canada

L'équilibre des finances publiques au Canada

La majorité des provinces et des territoires ont affiché des budgets excédentaires l'année dernière

- ✓ Selon les plus récentes estimations, six provinces et un territoire ont enregistré un excédent en 1998-1999.
- ✓ Le déficit de 1,9 milliard de dollars pour l'ensemble des provinces et des territoires en 1998-1999 est principalement attribuable à l'important déficit enregistré en Ontario. L'Ontario devrait éliminer son déficit en 2000-2001.

Toutes les provinces devraient bénéficier de surplus financiers significatifs au cours des cinq prochaines années

- ✓ Selon une étude récente de la Banque Royale du Canada, toutes les provinces devraient connaître des excédents financiers au cours des cinq prochaines années.
- ✓ En 2004-2005, huit provinces devraient enregistrer des surplus financiers semblables, en pourcentage du PIB, à ceux prévus pour le gouvernement fédéral.

Le fardeau de la dette provinciale est bien moins lourd que celui de la dette fédérale

- ✓ La dette provinciale et territoriale est bien plus petite que celle du gouvernement fédéral. Ce dernier demeure donc plus vulnérable que les provinces aux majorations des taux d'intérêt.
- ✓ En raison de cette dette plus élevée, les frais y afférents grugent une part beaucoup plus appréciable des recettes fédérales que ce n'est le cas pour les provinces et les territoires.

Les assiettes fiscales des provinces et des territoires sont diversifiées

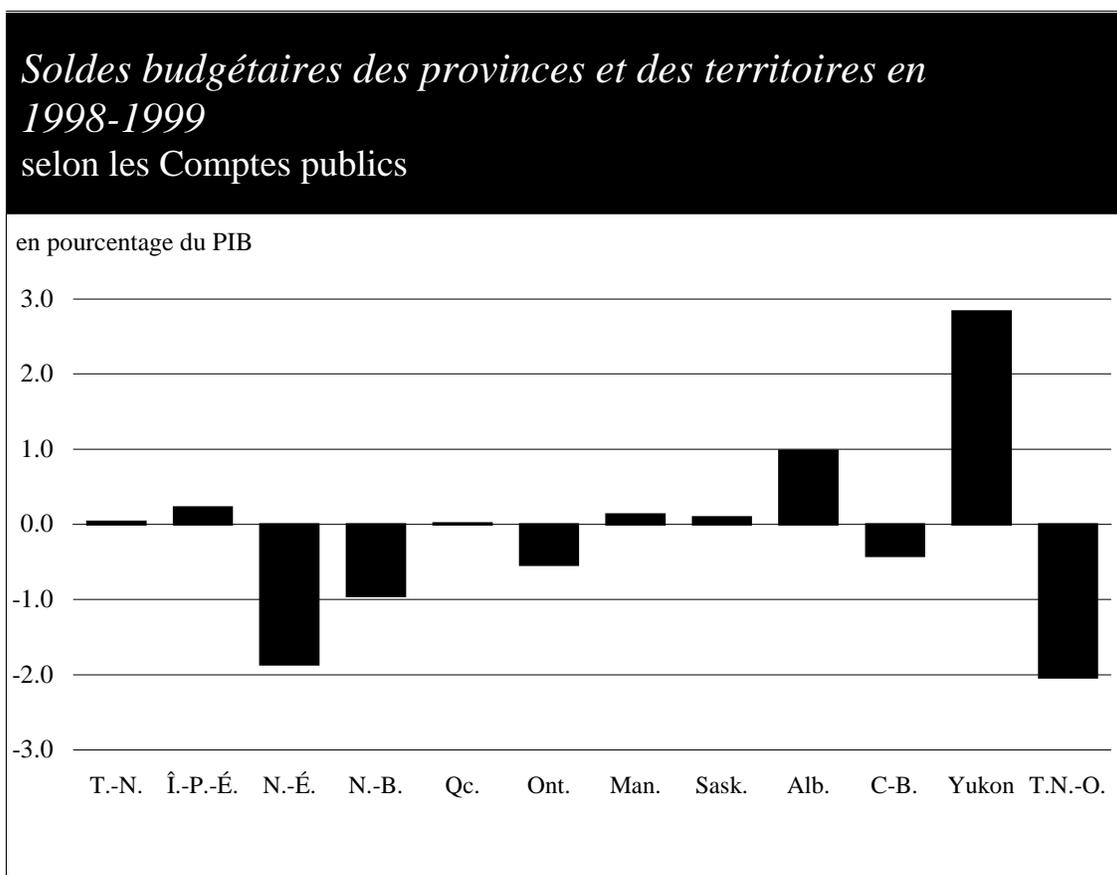
- ✓ Les recettes combinées des provinces et des territoires sont supérieures à celles du fédéral, et ce, depuis près de 25 ans, soit depuis 1976.
- ✓ La croissance des recettes des provinces et des territoires a toujours suivi celle des dépenses de programmes.
- ✓ Le fait que les provinces optent actuellement pour des réductions d'impôt est un indice qu'elles jouissent d'une assiette fiscale leur permettant de satisfaire à leurs besoins de dépenses.
- ✓ Les assiettes fiscales desquelles les gouvernements fédéral et provinciaux tirent leurs recettes sont essentiellement les mêmes. Ainsi, les provinces ont accès à des sources de recettes presque aussi diversifiées qui, le cas échéant, peuvent combler leurs besoins prioritaires. En s'alignant sur un régime d'impôt sur le revenu, les provinces et les territoires jouiront d'une plus grande marge de manœuvre sur le plan fiscal.

- ✓ Depuis 20 ans, les recettes fédérales, provinciales et territoriales ont progressé essentiellement au même rythme. Les provinces ont un accès exclusif à des catégories de recettes connaissant une forte croissance, comme les bénéfices du jeu. En revanche, certaines catégories de recettes relevant uniquement du fédéral, comme les droits de douane à l'importation et les cotisations d'assurance-emploi, n'augmentent pas, voire elles régressent.

Les provinces et les territoires ne sont pas les seuls à subir les pressions en matière de dépenses exercées par une population vieillissante

- ✓ Les pressions en matière de dépenses associées au vieillissement de la population ne deviendront importantes que d'ici 10 à 15 ans.
- ✓ À ce moment, les deux paliers de gouvernement seront touchés : les provinces et les territoires sentiront de plus grandes pressions au chapitre des soins de santé, qui seront partiellement compensées par une réduction des dépenses en éducation au niveau primaire et secondaire, tandis que le fédéral sera l'objet de plus fortes pressions en matière de sécurité de la vieillesse.
- ✓ Les deux paliers de gouvernement devraient être en mesure de gérer les pressions de coûts associées à une population vieillissante, surtout si les gouvernements continuent de prendre dès maintenant les mesures qui s'imposent pour réduire leurs dettes, libérant ainsi des recettes qui pourront être affectées à des fins autres que le service de la dette.

La majorité des provinces et des territoires ont enregistré un excédent



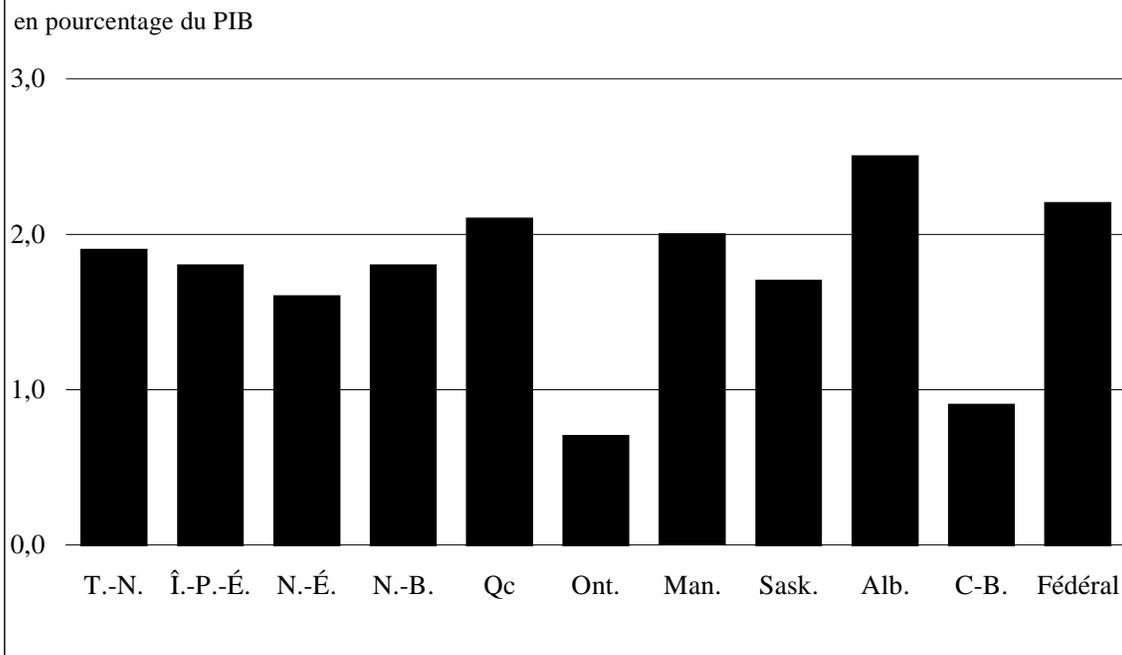
Source : Comptes publics

Nota : Voir en annexe les chiffres se rapportant au graphique.

- ✓ Selon les dernières données disponibles, sept administrations ont enregistré un budget excédentaire en 1998-1999.
- ✓ Trois provinces ont affiché un excédent pour un quatrième exercice consécutif ou plus.
- ✓ Le déficit agrégé des provinces et des territoires est estimé à 1,9 milliard de dollars en 1998-1999, principalement en raison du déficit de 2 milliards de dollars enregistré par l'Ontario, qui devrait être éliminé l'année prochaine.

La majorité des provinces devraient connaître des surplus financiers semblables à ceux du gouvernement fédéral

Surplus financiers prévus par la Banque Royale du Canada pour 2004-2005 selon les Comptes publics

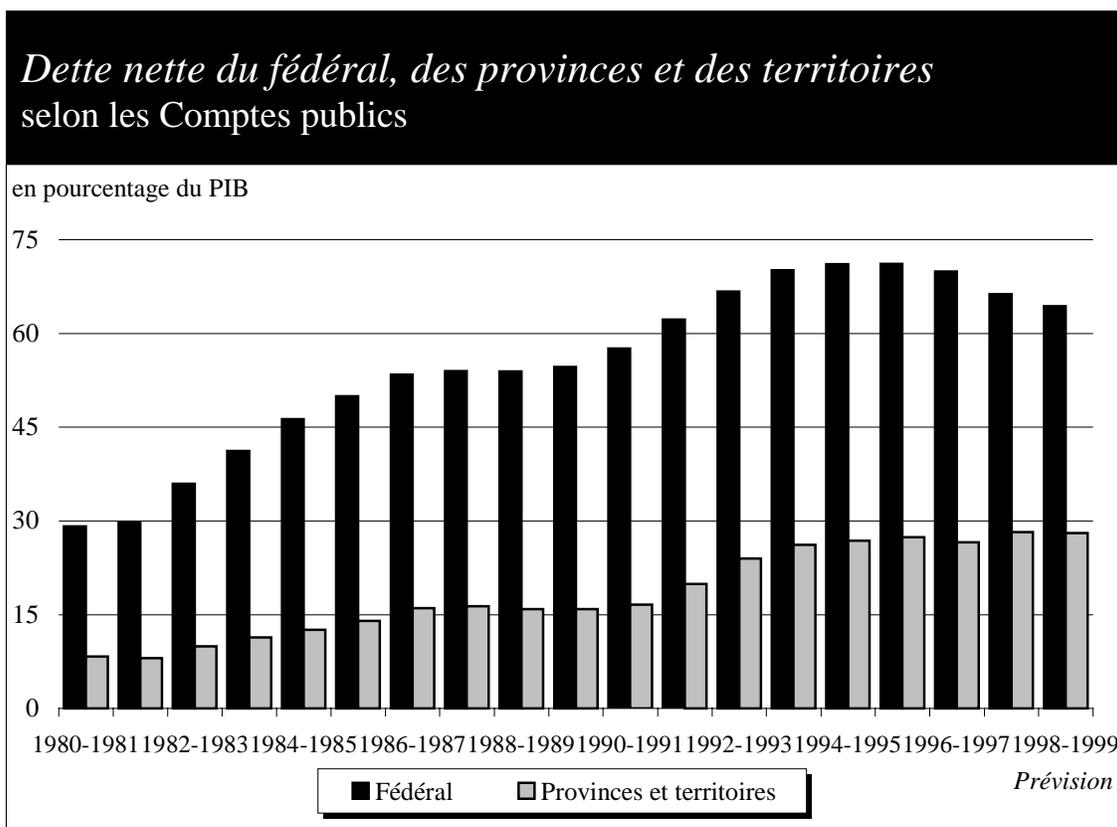


Source : *Dividende budgétaire : avantage à Ottawa ou aux provinces?*, Banque Royale du Canada, septembre 1999.

Nota : Voir en annexe les chiffres se rapportant au graphique.

- ✓ Selon des projections effectuées par la Banque Royale du Canada, le gouvernement fédéral pourrait enregistrer un surplus financier de 26 milliards de dollars en 2004-2005, comparativement à un surplus d'environ 16 milliards de dollars pour l'ensemble des provinces.
- ✓ L'étude estimait que huit provinces pouvaient afficher un surplus financier se situant entre 1,6 et 2,5 p. 100 du PIB en 2004-2005, soit un niveau semblable au surplus de 2,2 p. 100 prévu pour le gouvernement fédéral.
- ✓ Selon l'étude, la Colombie-Britannique et l'Ontario enregistreraient des surplus moindres en 2004-2005. Ceci s'expliquait par le fait que ces deux provinces étaient encore dans une position déficitaire en 1998-99, reflétant les répercussions économiques négatives de la crise asiatique, dans le cas de la Colombie-Britannique, et les réductions d'impôt introduites par l'Ontario.

Le fardeau de la dette du fédéral est considérablement supérieur à celui des provinces et des territoires



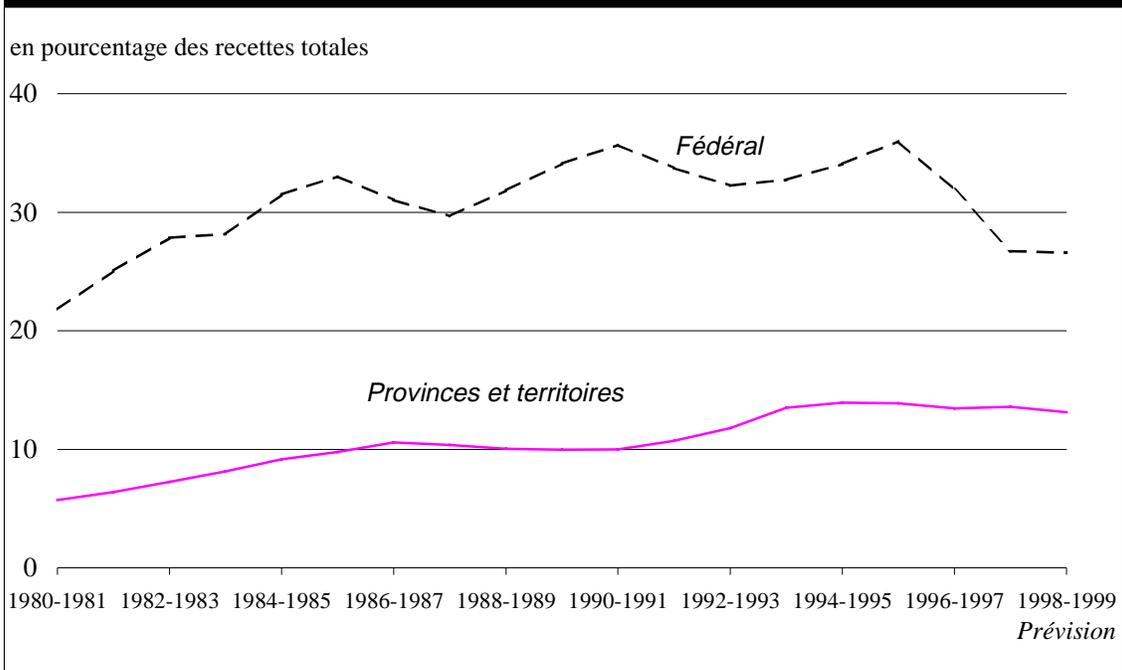
Source : Comptes publics

Nota : Voir en annexe les chiffres se rapportant au graphique.

- ✓ La dette des deux paliers de gouvernement s'est accrue considérablement depuis 20 ans.
- ✓ Toutefois, la dette du gouvernement fédéral est plus du double de la dette combinée des provinces et des territoires.
- ✓ La réduction de la dette continue de figurer parmi les grandes priorités du gouvernement fédéral.

Les frais afférents à la dette du gouvernement fédéral sont considérablement supérieurs

Frais afférents à la dette du fédéral, des provinces et des territoires selon les Comptes publics

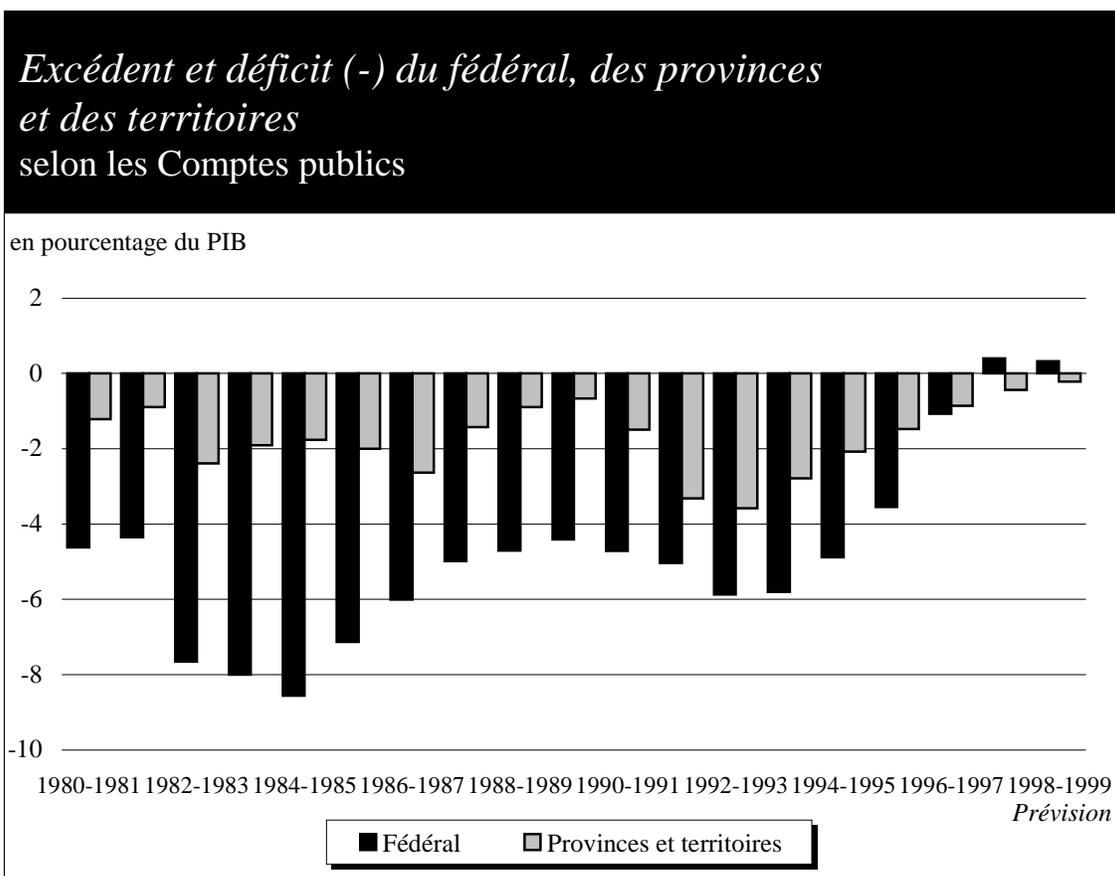


Source : Comptes publics

Nota : Voir en annexe les chiffres se rapportant au graphique.

- ✓ En raison de son plus fort taux d'endettement, les frais du service de la dette du fédéral ont toujours été supérieurs à ceux des provinces et des territoires.
- ✓ En 1995-1996, le gouvernement fédéral a consacré 36 % de ses recettes aux frais afférents à la dette. Bien que des progrès appréciables aient été réalisés au chapitre de la réduction de la dette, les frais y afférents que subit le gouvernement fédéral continuent de gruger plus du quart de ses recettes, alors que les provinces et les territoires n'y affectent qu'environ 13 % de leurs recettes.
- ✓ La très grande importance des frais afférents à la dette diminue de beaucoup la marge de manœuvre fiscale dont jouit le gouvernement fédéral comparativement aux provinces, ce qui accroît sa vulnérabilité aux fluctuations des taux d'intérêt mondiaux.
- ✓ Il est essentiel que le gouvernement fédéral continue de réduire sa dette afin de consacrer une moins grande part de ses recettes au service de la dette, ce qui débloquerait des fonds lui permettant de réduire les impôts et d'investir dans les grandes priorités.

Le gouvernement fédéral doit conserver son approche prudente en matière fiscale



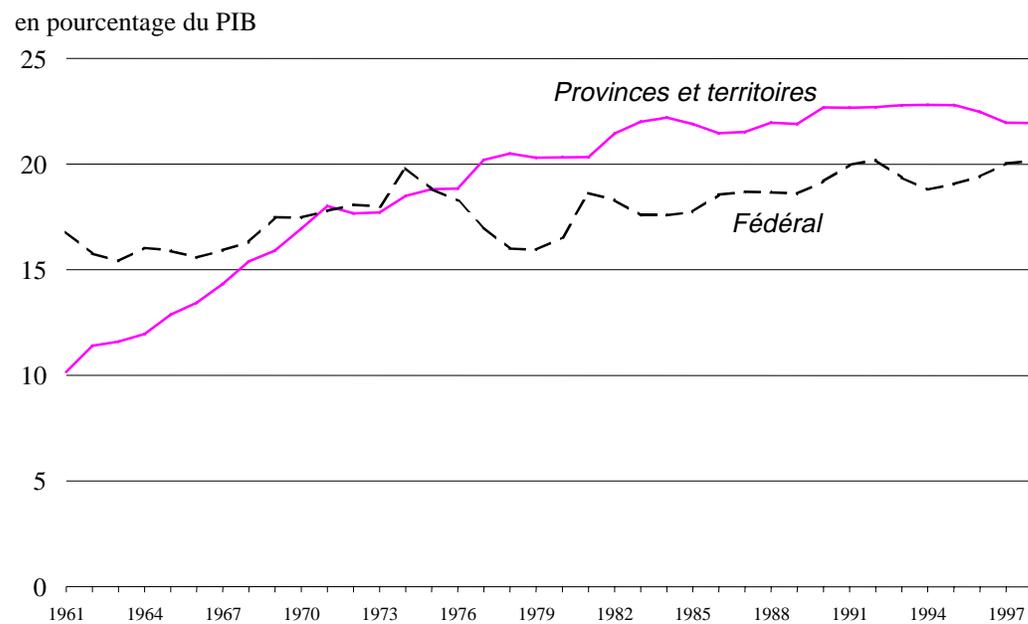
Source : Comptes publics

Nota : Voir en annexe les chiffres se rapportant au graphique.

- ✓ Par le passé, les déficits du gouvernement fédéral, en pourcentage du PIB, ont été de beaucoup supérieurs à ceux des provinces et des territoires.
- ✓ Grâce à des années de discipline financière et à une conjoncture économique favorable, le gouvernement fédéral a réalisé des excédents en 1997-1998 et en 1998-1999.
- ✓ Il est essentiel que le gouvernement fédéral continue de faire preuve de prudence s'il veut recouvrer sa marge de manœuvre en matière financière.

Depuis 20 ans, les recettes des provinces et des territoires dépassent celles du fédéral

Recettes totales du fédéral, des provinces et des territoires selon les Comptes nationaux



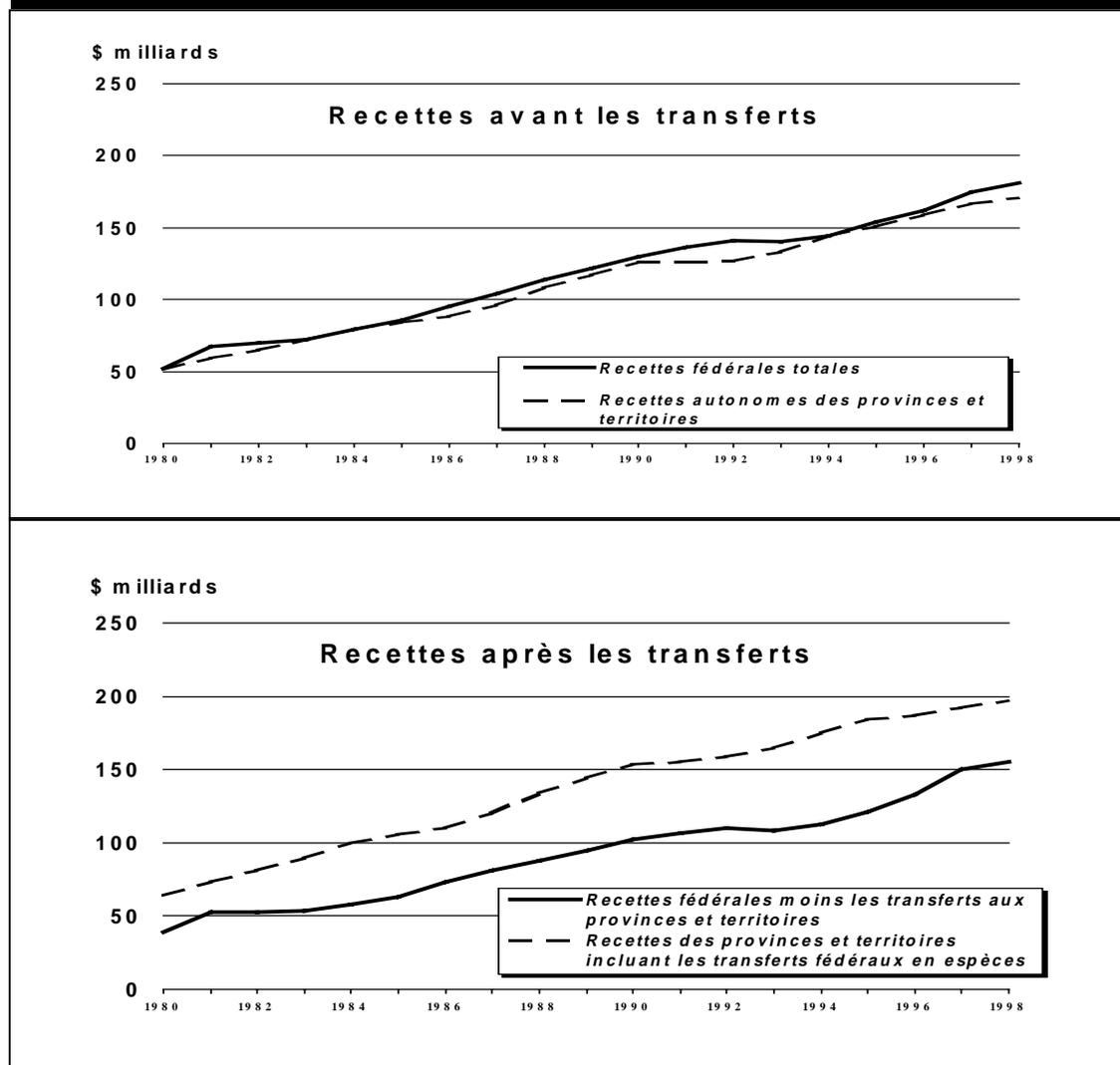
Source : Comptes nationaux

Nota : Voir en annexe les chiffres se rapportant au graphique.

- ✓ Depuis 1976, les recettes totales des provinces et des territoires ont dépassé les recettes fédérales. En 1998, cet excédent s'est situé à 16 milliards de dollars, soit 1,8 % du PIB.
- ✓ L'augmentation des recettes témoigne de la capacité permanente des administrations provinciales et territoriales de se servir de leurs recettes pour financer leurs dépenses.

Contribution des transferts fédéraux aux recettes provinciales

Recettes des gouvernements avant et après les transferts fédéraux aux provinces et territoires



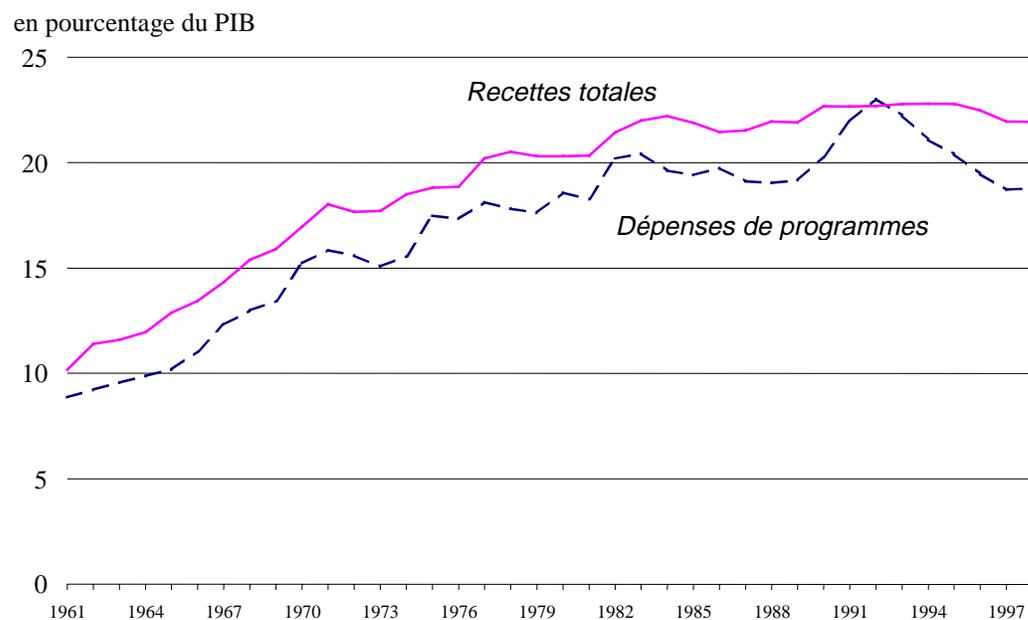
Source : Comptes nationaux

Nota : Voir en annexe les chiffres se rapportant au graphique.

- ✓ En 1998, le gouvernement fédéral a transféré 26 milliards de dollars en espèces aux provinces et aux territoires.
- ✓ C'est une dépense de 26 milliards de dollars à même les revenus du gouvernement fédéral.
- ✓ En 1998, ces transferts ont eu l'effet d'augmenter les revenus provinciaux, passant de 171 milliards de dollars à 197 milliards de dollars.

Le taux de croissance des recettes provinciales et territoriales a suivi celui des dépenses de programmes

Recettes et dépenses de programmes des provinces et des territoires selon les Comptes nationaux



Source : Comptes nationaux

Nota : Voir en annexe les chiffres se rapportant au graphique.

- ✓ Depuis 40 ans, les dépenses de programmes des provinces et des territoires, exprimées en pourcentage du PIB, ont plus que doublé, enregistrant une hausse de 9,9 points de pourcentage. Cette situation est attribuable à la création de nouveaux programmes sociaux et à l'augmentation des dépenses des programmes existants.
- ✓ Au cours de la même période, les recettes provinciales et territoriales totales, exprimées en pourcentage du PIB, ont connu une hausse encore plus rapide, augmentant de 11,8 points de pourcentage.
- ✓ Par conséquent, l'augmentation des dépenses des provinces n'a pas créé de déséquilibre fondamental dans les finances publiques provinciales.

Les réductions de l'impôt provincial montrent que les pressions actuelles et futures en matière de dépenses peuvent être gérées

Réductions d'impôt annoncées dans les derniers budgets¹

	Impôt sur le revenu des particuliers	Impôt des sociétés	Taxe de vente au détail	Impôt sur la masse salariale
Terre-Neuve	<i>Après le budget de 1999</i>		<i>Budget de 1996²</i>	<i>Budget de 1999</i> Budget de 1998
Île-du-Prince-Édouard	Budget de 1999			
Nouvelle-Écosse	Budget de 1998 Budget de 1996		Budget de 1996 ²	
Nouveau-Brunswick	Budgets de 1997 à 1999	Budget de 1999 Budget de 1995	Budget de 1996 ²	
Québec	Budget de 1999 <i>Budget de 1997</i>			Budget de 1998
Ontario	<i>Budgets de 1996 à 1999</i>	<i>Budget de 1998</i>		<i>Budget de 1998</i> <i>Budget de 1996</i>
Manitoba	Budget de 1999 Budget de 1998	Budget de 1999		Budget de 1998 Budget de 1997
Saskatchewan	Budget de 1998	Budget de 1995	Budget de 1999 Budget de 1997	
Alberta	Budget de 1999 Budget de 1998			
Colombie-Britannique	<i>Budgets de 1999, de 1998 et de 1996</i>	<i>Budgets de 1999, de 1998 et de 1996</i>		

1. Au nombre des importantes réductions d'impôt se trouvent des changements apportés aux taux de l'impôt des particuliers, aux surtaxes des particuliers, aux taux de l'impôt des sociétés, aux taux d'impôt sur la masse salariale et aux taux de la taxe de vente.

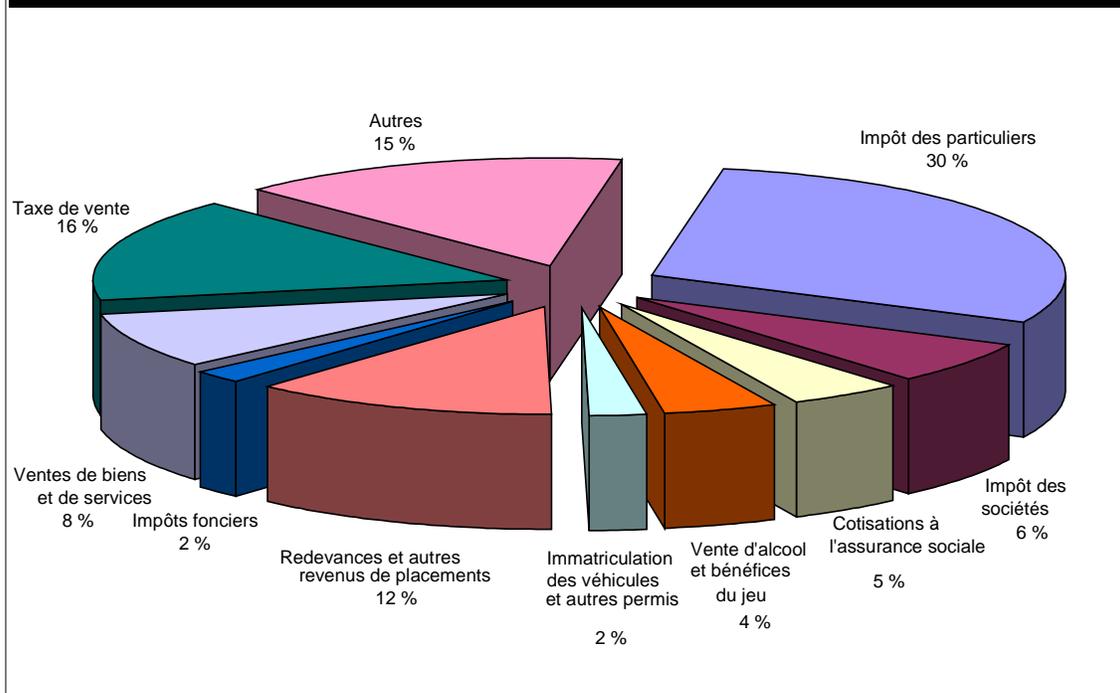
2. Taxe de vente harmonisée

Nota : Dans le cas des budgets présentés en caractères gras et en italiques, les initiatives de réduction de l'impôt ont été annoncées avant que le budget ne soit équilibré.

- ✓ Toutes les provinces ont annoncé des réductions d'impôt depuis cinq ans.
- ✓ Le fait que les provinces optent pour des réductions d'impôt témoigne de leur capacité de gérer les pressions en matière de dépenses, et ce, avec les ressources dont elles disposent déjà.

L'assiette fiscale des provinces et des territoires est très diversifiée

Ventilation des recettes provinciales et territoriales, hors les transferts en espèces du fédéral — 1998 selon les Comptes nationaux



Source : Comptes nationaux

Nota : Voir en annexe les chiffres se rapportant au graphique.

- ✓ Les provinces et les territoires du Canada peuvent tirer leurs recettes d'une gamme très variée de sources. Exception faite des droits de douane à l'importation et de l'impôt des non-résidents, qui sont exclusivement de compétence fédérale, les provinces ont accès aux mêmes sources de recettes que le gouvernement fédéral.
- ✓ En outre, les provinces tirent des recettes de sources qui sont de leur ressort exclusif, notamment les redevances sur les ressources naturelles, les bénéfices sur la vente d'alcool et sur le jeu, les impôts fonciers ainsi que l'octroi de licences et de permis particuliers.
- ✓ À compter de l'année d'imposition 2001, les provinces et territoires pourront établir un régime d'impôt sur le revenu des particuliers sans avoir à élaborer de formulaires distincts d'impôt sur le revenu. L'impôt sur le revenu provincial ou territorial ne correspondra plus à un pourcentage de l'impôt fédéral de base. Les provinces et territoires jouiront ainsi d'une plus grande marge de manœuvre et pourront concevoir un régime d'imposition conforme à leurs objectifs stratégiques et à leurs besoins financiers.

Ces 20 dernières années, le taux de croissance des recettes fédérales, provinciales et territoriales a été essentiellement le même

Croissance des recettes ainsi que des sources de recettes de 1978 à 1998, et part des sources de recettes en 1998

	Recettes provinciales et territoriales (hors les transferts en espèces fédéraux)	Impôts directs des particuliers	Impôts directs des sociétés	Contribu- tions d'assurance sociale	Total des impôts indirects
(en pourcentage)					
Croissance annuelle moyenne des recettes et des sources de recettes de 1978 à 1998					
	7,9	8,0	8,5	7,6	8,3
Part des sources de recettes en 1998					
fédérales		61	64	74	36
provinciales et territoriales		39	36	26	64

Source : Comptes nationaux

- ✓ Depuis 20 ans, les recettes du fédéral tout autant que celles des provinces et des territoires ont, en moyenne, progressé de 8 % par année.
- ✓ Les provinces ont essentiellement accès aux mêmes assiettes fiscales que le gouvernement fédéral.
- ✓ Les provinces sont habilitées à établir leurs propres taux d'imposition relatifs aux particuliers et aux sociétés.
- ✓ Certaines composantes des recettes fédérales, comme les droits de douane à l'importation, les cotisations d'assurance-emploi et la taxe sur le tabac, n'augmentent pas, voire elles accusent un certain recul.
- ✓ Seules les provinces ont accès à des catégories de recettes marquées par une forte croissance, comme les bénéfices du jeu.

Les deux paliers de gouvernement subiront des pressions plus grandes en matière de dépenses en raison du vieillissement de la population

- ✓ La population du Canada vieillit. En effet, le nombre de personnes âgées connaîtra une hausse marquée du fait du vieillissement des *baby-boomers* et de la plus grande espérance de vie des Canadiens attribuable aux changements du style de vie et aux progrès de la médecine.
- ✓ L'incidence de ces changements sur les dépenses commencera vraiment à se faire sentir dans environ 10 à 15 ans, lorsque les aînés des *baby-boomers* seront âgés de 65 ans.
- ✓ À ce moment, les provinces et les territoires subiront des pressions accrues en matière de dépenses, surtout dans le secteur des soins de santé. Le gouvernement fédéral ne sera pas épargné, les pressions qu'il subira se faisant principalement sentir au chapitre de la sécurité de la vieillesse.
- ✓ Le vieillissement de la population devrait également entraîner une réduction de certaines dépenses provinciales. Les jeunes gens représentant un moins grand pourcentage de la population totale, les dépenses à engager en matière d'éducation et de certains services sociaux s'en trouveront réduites.
- ✓ Tant le gouvernement fédéral que les gouvernements provinciaux devraient pouvoir gérer les pressions de coûts associées au vieillissement de la population, surtout si toutes les administrations continuent de prendre dès maintenant les mesures qui s'imposent pour augmenter leur marge de manœuvre dans le domaine fiscal en réduisant leur dette. Ainsi, la part des recettes affectées au service de la dette diminuera, ce qui débloquera des recettes que les administrations pourront appliquer aux services publics dont les Canadiennes et les Canadiens ont besoin.

Annexe

Soldes budgétaires des provinces et des territoires en 1998-1999 selon les Comptes publics

Provinces et territoires	Excédent / déficit (-) (millions \$)	PIB (millions \$)	Excédent / déficit (-) (% du PIB)
Terre-Neuve	4	11 308	0,03
Île-du-Prince-Édouard	6	2 872	0,23
Nouvelle-Écosse	-385	20 689	-1,86
Nouveau-Brunswick	-164	17 231	-0,95
Québec	25	193 243	0,01
Ontario	-2 002	371 874	-0,54
Manitoba	40	29 915	0,13
Saskatchewan	28	28 790	0,10
Alberta	1 026	104 982	0,98
Colombie-Britannique	-466	110 948	-0,42
Yukon	30	1 073	2,83
Territoires du Nord-Ouest	-51	2 527	-2,03

Source : Comptes publics.

**Surplus financiers prévus par la Banque Royale du Canada
selon les Comptes publics (milliards de dollars et en pourcentage du PIB)**

<i>Provinces</i>	2000-01		2001-02		2002-03		2003-04		2004-05		Cumul 2000-01 à 2004-05
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$
Terre-Neuve	0,1	(0,7)	0,1	(1,0)	0,2	(1,3)	0,2	(1,6)	0,3	(1,9)	0,8
Île-du-Prince-Édouard	0,0	(0,7)	0,0	(1,0)	0,0	(1,3)	0,1	(1,6)	0,1	(1,8)	0,2
Nouvelle-Écosse	0,1	(0,6)	0,2	(0,9)	0,3	(1,1)	0,3	(1,4)	0,4	(1,6)	1,4
Nouveau-Brunswick	0,1	(0,7)	0,2	(1,0)	0,3	(1,3)	0,3	(1,6)	0,4	(1,8)	1,3
Québec	1,5	(0,7)	2,3	(1,1)	3,2	(1,4)	4,1	(1,8)	5,1	(2,1)	16,3
Ontario	-1,4	(-0,3)	-0,3	(-0,1)	0,9	(0,2)	2,1	(0,5)	3,4	(0,7)	4,7
Manitoba	0,4	(1,1)	0,4	(1,3)	0,5	(1,5)	0,6	(1,8)	0,7	(2,0)	2,7
Saskatchewan	0,2	(0,6)	0,3	(0,9)	0,4	(1,2)	0,5	(1,4)	0,6	(1,7)	1,9
Alberta	1,7	(1,6)	2,1	(1,8)	2,5	(2,0)	2,9	(2,2)	3,3	(2,5)	12,6
Colombie-Britannique	0,8	(0,6)	0,7	(0,6)	0,5	(0,4)	0,9	(0,7)	1,3	(0,9)	4,3
Ensemble des provinces	3,6	(0,4)	6,1	(0,6)	8,8	(0,8)	12,1	(1,1)	15,6	(1,4)	46,2
Gouvernement fédéral	9,1	(0,9)	12,9	(1,3)	17,0	(1,6)	21,4	(1,9)	25,9	(2,2)	86,4

Source : *Dividende budgétaire : avantage à Ottawa ou aux provinces?*, Banque Royale du Canada, septembre 1999.

Ce document est disponible sur l'Internet à l'adresse suivante :

<http://www.banqueroyale.com/economie/marche/pdf/powerfr.pdf>.

<i>Dette nette du fédéral, des provinces et des territoires selon les Comptes publics</i>				
Exercice	Provinces et territoires (millions \$)	Fédéral	Provinces et territoires (% du PIB)	Fédéral
1980-1981	26 300	91 948	8,3	29,2
1981-1982	29 126	107 622	8,1	29,9
1982-1983	37 816	136 671	10,0	36,0
1983-1984	46 704	169 549	11,4	41,2
1984-1985	56 553	207 986	12,6	46,3
1985-1986	67 832	242 581	14,0	50,0
1986-1987	82 223	273 323	16,1	53,4
1987-1988	91 120	301 117	16,3	54,0
1988-1989	97 301	329 890	15,9	53,9
1989-1990	104 422	358 820	15,9	54,7
1990-1991	112 372	390 820	16,6	57,6
1991-1992	136 169	425 177	19,9	62,2
1992-1993	167 794	466 198	24,0	66,7
1993-1994	189 879	508 210	26,2	70,1
1994-1995	205 968	545 672	26,8	71,1
1995-1996	221 354	574 289	27,4	71,2
1996-1997	221 770	583 186	26,6	69,9
1997-1998	246 531	579 708	28,2	66,3
1998-1999	—	576 824	—	64,4

Source : Comptes publics

***Frais afférents à la dette du fédéral, des provinces et des territoires
selon les Comptes publics***

Exercice	Service de la dette (millions \$)		Recettes totales (millions \$)		Service de la dette (% des recettes)	
	Provinces et territoires	Fédéral	Provinces et territoires	Fédéral	Provinces et territoires	Fédéral
1980-1981	3 125	10 658	54 498	48 867	5,7	21,8
1981-1982	4 101	15 114	64 314	60 307	6,4	25,1
1982-1983	5 035	16 903	69 294	60 662	7,3	27,9
1983-1984	6 231	18 077	76 369	64 168	8,2	28,2
1984-1985	7 522	22 393	81 924	71 056	9,2	31,5
1985-1986	8 584	25 422	87 688	76 933	9,8	33,0
1986-1987	9 508	26 668	89 720	85 931	10,6	31,0
1987-1988	10 529	28 953	101 318	97 612	10,4	29,7
1988-1989	11 182	33 152	111 292	104 067	10,0	31,9
1989-1990	11 974	38 789	120 228	113 707	10,0	34,1
1990-1991	12 693	42 588	126 928	119 353	10,0	35,7
1991-1992	13 521	41 174	126 055	122 032	10,7	33,7
1992-1993	15 414	38 825	130 589	120 380	11,8	32,3
1993-1994	18 460	37 982	136 766	115 984	13,5	32,7
1994-1995	20 063	42 046	143 668	123 323	14,0	34,1
1995-1996	20 694	46 905	149 153	130 301	13,9	36,0
1996-1997	20 187	44 973	150 039	140 896	13,5	31,9
1997-1998	21 576	40 931	158 764	153 162	13,6	26,7
1998-1999	21 915	41 394	166 642	155 671	13,2	26,6

Source : Comptes publics.

**Excédent et déficit(-) du fédéral, des provinces et des territoires
selon les Comptes publics**

Exercice	Provinces et territoires (millions \$)	Fédéral	Provinces et territoires (% du PIB)	Fédéral
1980-1981	-3 841	-14 556	-1,2	-4,6
1981-1982	-3 236	-15 674	-0,9	-4,3
1982-1983	-9 081	-29 049	-2,4	-7,6
1983-1984	-7 835	-32 877	-1,9	-8,0
1984-1985	-7 931	-38 437	-1,8	-8,6
1985-1986	-9 710	-34 595	-2,0	-7,1
1986-1987	-13 483	-30 742	-2,6	-6,0
1987-1988	-7 949	-27 794	-1,4	-5,0
1988-1989	-5 453	-28 773	-0,9	-4,7
1989-1990	-4 335	-28 930	-0,7	-4,4
1990-1991	-10 087	-32 000	-1,5	-4,7
1991-1992	-22 696	-34 357	-3,3	-5,0
1992-1993	-25 000	-41 021	-3,6	-5,9
1993-1994	-20 222	-42 012	-2,8	-5,8
1994-1995	-15 928	-37 462	-2,1	-4,9
1995-1996	-11 924	-28 617	-1,5	-3,5
1996-1997	-7 217	-8 897	-0,9	-1,1
1997-1998	-3 870	3 478	-0,4	0,4
1998-1999	-1 909	2 884	-0,2	0,3

Source : Comptes publics.

***Recettes du fédéral, des provinces et des territoires
selon les Comptes nationaux***

Année	Fédéral	Provinces et territoires		Fédéral	Provinces et territoires	
	Recettes totales	Recettes autonomes	Transferts fédéraux en espèces	Recettes totales	Recettes autonomes	Transferts fédéraux en espèces
	(millions \$)			(% du PIB)		
1961	6 929	2 948	1 247	16,8	7,1	3,0
1962	7 055	3 730	1 377	15,8	8,3	3,1
1963	7 410	4 131	1 443	15,4	8,6	3,0
1964	8 437	4 826	1 472	16,0	9,2	2,8
1965	9 226	5 766	1 705	15,9	9,9	2,9
1966	10 113	6 705	2 019	15,6	10,3	3,1
1967	11 108	7 723	2 287	15,9	11,1	3,3
1968	12 445	9 040	2 703	16,3	11,9	3,5
1969	14 691	10 417	2 936	17,5	12,4	3,5
1970	15 781	11 681	3 632	17,5	12,9	4,0
1971	17 553	13 094	4 678	17,8	13,3	4,7
1972	19 894	14 790	4 661	18,1	13,4	4,2
1973	23 244	17 927	4 950	18,0	13,9	3,8
1974	30 569	22 196	6 340	19,8	14,4	4,1
1975	32 724	24 732	7 977	18,8	14,2	4,6
1976	36 584	28 862	8 881	18,3	14,4	4,4
1977	37 652	34 460	10 249	17,0	15,6	4,6
1978	39 296	39 101	11 262	16,0	15,9	4,6
1979	44 703	44 840	12 065	15,9	16,0	4,3
1980	52 106	50 786	13 250	16,5	16,1	4,2
1981	67 180	58 832	14 485	18,6	16,3	4,0
1982	69 517	64 999	16 425	18,3	17,1	4,3
1983	72 276	72 263	18 189	17,6	17,6	4,4
1984	78 930	78 980	20 740	17,6	17,6	4,6
1985	86 100	83 580	22 656	17,7	17,2	4,7
1986	95 002	87 773	22 051	18,6	17,1	4,3
1987	104 312	96 446	23 676	18,7	17,3	4,2
1988	114 182	108 466	25 884	18,7	17,7	4,2
1989	122 039	117 080	26 645	18,6	17,8	4,1
1990	130 091	125 767	28 007	19,2	18,5	4,1
1991	136 388	125 825	29 004	20,0	18,4	4,2
1992	141 150	127 431	31 087	20,2	18,2	4,5
1993	140 324	133 228	31 950	19,4	18,4	4,4
1994	144 202	144 013	30 948	18,8	18,8	4,0
1995	153 731	150 906	33 051	19,0	18,7	4,1
1996	161 836	159 074	28 382	19,4	19,1	3,4
1997	175 050	167 065	24 828	20,0	19,1	2,8
1998	180 728	170 721	25 838	20,2	19,1	2,9

Source : Comptes nationaux

***Recettes et dépenses de programmes des provinces et des territoires
selon les Comptes nationaux***

Année	Recettes totales (millions \$)	Dépenses de programmes (millions \$)	Recettes totales (% du PIB)	Dépenses de programmes (% du PIB)
1961	4 195	3 656	10,2	8,9
1962	5 107	4 131	11,4	9,2
1963	5 574	4 598	11,6	9,6
1964	6 298	5 202	12,0	9,9
1965	7 471	5 907	12,9	10,2
1966	8 724	7 172	13,4	11,0
1967	10 010	8 591	14,3	12,3
1968	11 743	9 903	15,4	13,0
1969	13 353	11 282	15,9	13,4
1970	15 313	13 745	16,9	15,2
1971	17 772	15 630	18,0	15,8
1972	19 451	17 171	17,7	15,6
1973	22 877	19 475	17,7	15,1
1974	28 536	24 012	18,5	15,6
1975	32 709	30 402	18,8	17,5
1976	37 743	34 722	18,8	17,3
1977	44 709	40 131	20,2	18,1
1978	50 363	43 753	20,5	17,8
1979	56 905	49 365	20,3	17,6
1980	64 036	58 576	20,3	18,6
1981	73 317	65 902	20,3	18,3
1982	81 424	76 668	21,4	20,2
1983	90 452	84 065	22,0	20,4
1984	99 720	88 159	22,2	19,6
1985	106 236	94 132	21,9	19,4
1986	109 824	101 096	21,5	19,8
1987	120 122	106 688	21,5	19,1
1988	134 350	116 466	22,0	19,0
1989	143 725	125 718	21,9	19,2
1990	153 774	137 687	22,7	20,3
1991	154 829	150 110	22,7	22,0
1992	158 518	160 955	22,7	23,0
1993	165 178	161 316	22,8	22,3
1994	174 961	161 988	22,8	21,1
1995	183 957	164 731	22,8	20,4
1996	187 456	162 370	22,5	19,5
1997	191 893	163 589	22,0	18,7
1998	196 559	168 249	21,9	18,8

Source : Comptes nationaux

*Ventilation des recettes provinciales et territoriales,
hors les transferts en espèces du fédéral – 1998
selon les Comptes nationaux*

Catégories de recettes	(millions \$)	(% des recettes totales hors les transferts fédéraux en espèces)
Impôt des particuliers	50 260	30
Impôt des sociétés	10 813	6
Cotisations à l'assurance sociale	7 742	5
Vente d'alcool et bénéfices du jeu	7 314	4
Immatriculation des véhicules et autres permis	3 764	2
Redevances et autres revenus de placements	20 698	12
Impôts fonciers	2 959	2
Ventes de biens et de services	14 450	8
Taxe de vente	26 755	16
Autres	25 966	15
Recettes hors les transferts fédéraux en espèces	170 721	100

Source : Comptes nationaux